



Province de Québec
Municipalité régionale de
Comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général, que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière a adopté, lors de son assemblée générale du 20 mai 2020, les projets de règlement numéros 309 2020 et 310 2020 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

Le but du projet de règlement 309-2020 est d'agrandir le périmètre d'urbanisation de la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, alors que celui du projet de règlement 310-2020 est d'agrandir une affectation récréotouristique (Domaine du Radar) dans la municipalité de Saint-Sylvestre.

Une assemblée publique de consultation sur ces deux projets aura lieu le jeudi 27 août 2020 à 19H00, au centre administratif de la MRC de Lotbinière situé au 6375 rue Garneau, à Sainte-Croix.

Une consultation écrite sur ces deux projets se tiendra également. Elle débutera en date du présent avis et se terminera le soir de l'assemblée publique de consultation, date limite jusqu'à laquelle toute personne pourra transmettre des commentaires et des questions écrits, par courriel ou par courrier.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des projets de règlement au secrétariat du centre administratif de la MRC de Lotbinière, au bureau de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC et sur le site web de la MRC au www.mrclotbiniere.org/sadr/

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 5^{ème} jour du mois d'août 2020.

Stéphane Bergeron
Directeur général